Transcript du Livestream : Conférence de presse: Lancement du "Klima Biergerrot" (05.01.2021)

# Intervenants

* Xavier Bettel, Premier ministre, ministre d'État
* Carole Dieschbourg, ministre de l’Environnement, du Climat et du Développement durable
* Claude Turmes, ministre de l'Aménagement du territoire
* Tommy Klein, Client Service Director chez TNS Ilres
* Journalistes

# Transcript

[Xavier Bettel]

Bonjour tout le monde.

Permettez-moi, comme c'est la première occasion que j'ai, de vous souhaiter tout le bien du monde pour la nouvelle année et surtout dû au contexte et à l'actualité, je vous souhaite une bonne santé.

Au nom du gouvernement, dans mon dernier discours sur l'état de la Nation, le 12 octobre, j'avais annoncé l'importance de la création d'un conseil du citoyen sur le climat pour discuter de mesures supplémentaires.

Cette idée repose en fait sur deux principes : tout d'abord, nous savons, au plus tard depuis le rapport du Conseil mondial du climat en août 2021, que c'est un fait que nous devons de toute urgence, donc faire des efforts significatifs et durables, si nous voulons avoir une chance d'atteindre les objectifs de l'accord de Paris.

Je me rappelle, cette conférence où nous étions avec madame Dieschbourg qui s'en rappelle aussi, c'était sous notre Présidence, où nous nous sommes fixés ces objectifs et si nous voulons les atteindre, cela ne suffit pas ce que nous avons décidés jusqu'ici.

Donc, dès maintenant, nous avons déjà un plan énergétique pour le climat, mais nous savons que si nous voulons atteindre tous ces objectifs, des efforts supplémentaires seront nécessaires.

Le deuxième principe important pour nous, pour créer ce KBR, c'est que si nous voulons faire des efforts communs et pour cette raison, j'ai insisté pour dire que nous ne pourrons avancer qu'en commun.

C'est aussi une question de la société.

C'est une question qui aura beaucoup de répercutions sur beaucoup d'autres domaines de la politique et, en fait, il importe de décider aujourd'hui quel est le monde que nous voulons pour nous-mêmes et aussi pour les générations futures.

Et là, nous avons besoin de l'ensemble de la société pour agir si nous voulons décider ou discuter de mesures supplémentaires.

Parfois on a le sentiment qu'une grande partie de la population serait prête à aller plus loin que nous-mêmes.

Nous avons même le ... Donc, nous avons le sentiment.

Donc, s'il y a la disponibilité de prendre d'autres mesures, je suis heureux.

Vous voyez que nous sommes ici en commun avec la ministre de l'Environnement, le ministre de l'Énergie, parce que nous voulons depuis quelques mois travailler sur ce concept et nous avons essayé de voir comment nous pourrions faire pour avoir un système de "Bottom Up" pour travailler avec le citoyen.

Nous nous sommes faits conseiller.

Nous avons collaboré avec l'université de Luxembourg des expériences qui ont eu une influence, nous avons lancé trois appels d'offres : l'un pour la sélection des membres, un autre pour l'encadrement du travail et aussi pour l'organisation des réunions de ce KBR.

Aujourd'hui, nous lançons officiellement la première étape - celle de la sélection des 100 membres de la KBR.

Il s'agit en l’occurrence de 60 membres effectifs et 40 suppléants que nous avons parce que nous savons que tout le monde ne peut pas toujours être présent et nous voulons avoir un cycle où les membres peuvent participer régulièrement et le choix sera fait en fonction de critères qui reflètent la démographie luxembourgeoise. Donc on peut participer à partir de l'âge de 16 ans parce que nous sommes d'avis que, ici, on doit surtout pas exclure les jeunes, qui n'ont peut-être pas encore le droit de vote. Au contraire, c'est important pour nous d'avoir des jeunes à bord.

Et il importe surtout, donc il est question de leur avenir.

Ils devront vivre beaucoup plus longtemps avec les conséquences des mesures que nous ne prenons pas et donc c'est important pour eux de pouvoir participer.

Monsieur Klein de l'ILRES, qui a été mandaté, de procéder à la sélection, il va vous présenter plus de détails.

Ce que je voulais encore dire au contours de la participation citoyenne : le sujet du KBR, en fait, c'est de savoir, quels peuvent être les propositions pour que le Luxembourg puisse avancer plus rapidement dans la lutte pour le climat. Nous avons déjà le PNEC, nous avons des plans, mais jusqu'où voulons nous aller?

De bas vers le haut. Donc ... Et il faut pouvoir le dire maintenant.

Nous pouvons obtenir beaucoup de propositions. Le contraire est possible aussi. Donc c'est une question que nous, la politique, ne pouvons pas décider. C'est ce que nous voulons avoir, que les 100 personnes se réunissent et que ces 100 personnes se mettent d'accord sur les propositions qu'ils voudront nous faire.

Et il leur appartient, il appartient au membres du KBR, de décider combien de propositions ils veulent faire, s'ils sont plus ou moins ambitieux, ... Mais la participation du citoyen va donner à la politique ou montrer à la politique la disponibilité qui existe au niveau de la population.

Donc le KBR va élaborer une série de mesures et si je puisse me permettre de le dire, ils devraient en fait refléter le consensus sociétal dans la politique du climat.

Les mesures doivent faire l'objet d'un débat à la Chambre.

Je l'ai déjà dit lors de la déclaration sur l'état de la Nation et ils seront impliqués dans le prochain PNEC qui sera présenté en 2023 et donc ... Ce n'est pas une réunion ... pour rien. De toute façon, quelque chose va se passer.

On va en parler à la Chambre et pour le PNEC, on aura besoin d'une majorité parlementaire pour avoir un débat politique.

Mais on va en débattre et ... Nous voulons en fait être les interprètes des propositions qui vont être présentées par le KBR et qui sont donc discutées en plénière.

Le KBR va commencer ses travaux fin janvier et avant les vacances d'été de premières conclusions devraient être présentées.

Il y a toute une série de réunions qui sont prévues : des réunions d'information, des débats, des ateliers et il y aura quelques 15 à 18 réunions qui seront organisées en partie virtuellement, mais nous espérons aussi en présence physique.

On a déjà essayé d'organiser tout cela, mais, évidemment, là aussi, le ... le virus nous cause encore beaucoup d’incertitudes.

Donc ce sera un exercice intense et il ne faut pas oublier que pour les gens qui participent, ils vont le faire à côté de leur activités professionnelles.

Évidemment, il est prévu de rémunérer les personnes qui participent et nous nous sommes orientés au travaux, aux jetons que reçoivent les députés dans les travaux des réunions de la Commission.

Ceci aussi pour valoriser le travail de ce KBR et c'est aussi un apport au travail des discussions et des pistes possibles qui vont être discutés dans les débats politiques.

Pour nous, ces informations seront organisées pour permettre au KBR de contribuer à la matière et c'est donc un travail ouvert au public.

Je l'avais déjà dit de manière provocatrice : nous ne voulons pas d'un côté avoir René Winkin ou l'UEL, non, ce n'est pas ce que nous voulons.

Mais en fait, nous voulons avoir des citoyens qui représentent la société et qui représente les gens qui sont prêts à participer.

Il y a déjà une série d'autres organes chez madame Dieschbourg, où les partenaires sociaux se sont réunis autour d'une table et monsieur Turmes a aussi déjà réalisé des exercices, où il a travaillé avec les citoyens pour élaborer des mesures.

Et pour nous, nous voulons vraiment que cette réunion puisse commencer le 29 janvier et d'autres détails vous seront présentés dans les prochains jours.

Pour nous ... Il reste un appel à adresser à la population pour présenter leur candidature à la TNS Ilres et éventuellement être choisi. Nous n'allons pas participer à ce choix.

Nous lançons l'action, mais le but, bon, ... Aujourd'hui, les trois membres de ce gouvernement lancent l'initiative.

La TNS Ilres va expliquer comment le choix sera fait.

Et lors des travaux, nous n'allons pas dire aux gens e qu'ils doivent faire. Non. Le but consiste vraiment à créer un dynamisme dans ce groupe de 100 personnes pour qu'ils puissent faire des propositions que nous allons discuter au Conseil de gouvernement et que nous allons présenter à la Chambre et pour faire donc cet exercice.

Bon, pour le faire, nous sommes un peu plus frileux, que les citoyens.

Donc, il faut voir jusqu'où nous sommes prêts à aller.

Troisièmement, si nous faisons quelque chose, nous voulons le faire en commun. C'est un des facteurs clés pour l'initiative pour la réussite de cette question du climat.

Si nous nous limitons à imposer sans discuter, nous n'aurons pas de succès, si les citoyens ne sont pas responsabilisés et s'ils doivent aussi assumer une partie de la responsabilité en nous informant qu'ils sont prêts à nous suivre. Voilà.

Je vous remercie de votre attention et je donne la parole tout d'abord à madame Dieschbourg, qui va ensuite donner la parole à monsieur Turmes.

[Carole Dieschbourg]

Merci monsieur le Premier ministre.

Cher Xavier Bettel, cher Claude Turmes, c'est un grand plaisir pour moi, de pouvoir présenter ce KBR ou de pouvoir le lancer à trois parce que c'est le nouvel élément qui complète ce qui est déjà en place.

Et ce que ce gouvernement a vraiment mis en place au cours des dernières années, et je voulais parler de quelques éléments de la politique du climat, mais avant d'entrer dans le détail, je me permets, mesdames, messieurs de la presse, de vous souhaiter une bonne, nouvelle année et une bonne santé.

Je pense que tout le monde veut vraiment qu'à côté de la crise que nous vivons actuellement avec le variant Omicron que ... il ne faut pas oublier la protection du climat. Nous ne l'avons pas fait au cours des dernières années.

Nous nous sommes fixés un cadre légal avec des objectifs concrets et nous avons créé des institutions qui nous accompagnent sur ce chemin.

Et, aujourd'hui, nous avons le lancement du KBR qui a été annoncé dans le discours sur l'état de la nation.

C'est une étape très importante pour élargir la gouvernance actuelle.

Brièvement encore : ce KBR, ce bureau du citoyen pour le climat, aura des tâches, le Premier ministre l'a très bien dit, ce sera un période intense de 6 mois environ, avec une question très précise, où nous voulons obtenir des options d'actions concrètes, des mesures concrètes pour savoir comment nous pouvons faire plus à côté de ce que le gouvernement a déjà fait dans le cadre de la loi sur le climat, votée le 15 décembre 2020 au Parlement, et qui a été mis en place, où nous disons que le Luxembourg réduit ses émissions 55% jusqu'en 2030.

Ce n'est pas rien.

Nous sommes en tête au niveau européen et quand même, la science nous dit que nous devons faire plus.

Le dernier rapport du Conseil mondial du climat est très précis : si nous ne voulons pas rater l'objectif final, il est important que pendant la période actuelle, pendant la décennie actuelle, et c'est le message de Glasgow, nous nous sommes mis d'accord dans cette décennie, nous devrons fournir si nous voulons atteindre l'objectif de 2,5 degrés et la question la plus importante que nous devons nous poser et que le KBR doit analyser, c'est de savoir que pouvons-nous faire en plus et à quel niveau il y-a-t-il un consensus sociétal pour faire plus que les 55% qui sont prévus dans le PNEC et qui ont été fixé par le gouvernement.

Donc pour complémenter tout cela.

Ce n'est pas seulement une demande de la part des jeunes qui pendant cette pandémie ont continué à travailler en faveur de la protection du climat. C'est aussi une demande qui se pose dans le cadre des initiatives internationales, des organisations internationales.

Après la conférence mondiale du climat, j'ai eu un entretien téléphonique avec d'autres collègues politiciens. La première question, c'était de savoir qu'est-ce que nous allons faire en plus au niveau des institutions ? Dans quelle mesure est-ce que le Luxembourg peut faire passer le message que nous voulons rapidement augmenter les ambitions et c'est ça la question avec laquelle je vais charger ce KBR.

Ces actions, comme on l'a déjà dit, devraient fournir des propositions concrètes qui sont présentées à la Chambre en été et puis on va les intégrer dans le plan du climat.

Donc, l'Union européenne et le plan du climat que nous avons à Luxembourg. C'est un plan jusqu'en 2030.

Et l'Union européenne travaille dans des cycles de 10 ans et à Paris, nous nous sommes mis d'accord et nous l'avons souligné cette année qu'en raison de la problématique en raison de ... de la preuve scientifique que nous devons agir rapidement.

Il faut donc insister davantage sur des cycles de 5 années et si nous voulons revoir no textes à la moitié du PNEC et parce que la question sera posée en Europe.

À partir de 2023, nous allons revoir les plans du PNEC.

Donc, ceci, ce n'est pas seulement un exercice pour la beauté du geste, c'est un exercice avec la volonté d'obtenir un résultat concret où il aura un supplément d'ambition.

Et puis, je parle encore brièvement du contexte national pour ce que nous avons construit au cours des dernières années.

Je viens de citer la loi sur le climat dans laquelle sont ancrés les 5 secteurs dans lesquelles nous travaillons et que nous voulons aussi discuter dans le cadre du KBR que pouvons-nous faire en plus dans le secteur de la mobilité, de la construction, de l'industrie, de l'économie, de l'agriculture.

Mais aussi de la gestion des déchets.

Ce sont les secteurs sur lesquels nous travaillons aujourd'hui où nous avons déjà des mesures très concrètes.

Dans ces plans, les mesures sont décrites et la question, c'est de savoir comment les citoyens et la politique et avec tous les secteurs, comment nous pouvons faire davantage.

Et puis, c'est vrai que les citoyens doivent participer. Nous avons un observatoire scientifique qui va aussi pouvoir discuter avec ce KBR. L'observatoire scientifique du Luxembourg a été inofficiellement lancé à l'exposition du climat l'année passée.

Il a eu sa première réunion à la fin de l'année passée et il commence ses travaux et va accompagner de manière scientifique tous ceux qui va être réalisé à Luxembourg dans le cadre du plan de l'énergie et du climat et ces institutions doivent évidemment intégrer leur savoir et les citoyens vont pouvoir en profiter. Puis, nous avons une plateforme du climat et cette plateforme, ce sont les ONG organisées, les acteurs organisés de l'économie, mais aussi les partenaires sociaux, les communes avec les représentants du gouvernement, peuvent tous coopérer c'est un organe qui a été fixé ou décidée par la loi sur le climat.

C'est important d'avoir un cadre pour déterminer les tâches des différents organes et pour qu'on voir aussi que ce soit complémentaire, il faut discuter entre les différents organes et un dernier organe qui existe à Luxembourg, c'est la coordination interministérielle, le comité interministériel sur le climat qui accompagne la politique nationale et internationale pour rester toujours dans une certaine cohérence.

Maintenant, ce qui est encore un aspect important pour moi, et ce sera le dernier. Donc, je veux parler aujourd'hui, cet après-midi, ... Donc, ce qui est très important, c'est d'avoir de bons résultats et le processus "Luxembourg in transition", dont Claude Turmes va parler, il nous a montré que les gens qui vont figurer dans le KBR qui ne sont pas des experts, doivent quand même avoir tous les mêmes connaissances et c'est une tâche que nous allons donc nous en occuper au ministère avec les experts et avec les scientifiques parce que c'est très important.

Bon, nous ne nous attendons pas à ce que tout le monde soit un expert pour la protection du climat.

Nous nous à ce qu'il y ait une large participation de la part de tous les acteurs et là nous voulons commencer au début pour garantir que au début, il y ait une bonne formation, une bonne information pour que tout le monde puisse avoir les mêmes connaissances dans ce bureau du citoyen pour la protection du climat.

Cela donne des forces aux gens, si on leur dit au début tout ce qui existe, tous ce que nous faisons dans le cadre du plan de l'énergie et du climat, mais aussi toutes les mesures qui existent à Luxembourg pour qu'il n'y ait pas de double-emploi pour qu'on puisse insister sur ce que nous voulons faire davantage à Luxembourg.

Et cela doit nous permettre au cas idéal de pouvoir intégrer les propositions dans le travail que nous allons effectuer sur le plan et nous voulons dire aux gens comment on travaille à Luxembourg.

Et puis, peut-être encore un dernier point : évidemment à côté de tous les organes institutionnels, il ne faut pas oublier qu'à côté de "Luxembourg in Transition", nous apprenons aussi grâce à ce qui a déjà été fait avec l'assemblé climatique, à Luxembourg, grâce au citoyen, il y a eu des réunions au cours de dernières semaines. Ces connaissances seront aussi intégrées parce que là on a fait un travail de très grande valeur aussi de la part des ONG.

Il ne faut pas oublier cela dans ce processus, où il faut intégrer tout cela. Je vous remercie et je donne la parole à Claude Turmes.

[Claude Turmes]

Merci beaucoup au Premier ministre et à la ministre de l'Environnement.

Aujourd'hui, en tant que ministre de l'Énergie, je n'ai rien à dire parce que nous avons le PNEC et avec ce bureau du citoyen, bon, je peux me limiter à mon rôle de ministre de l'Aménagement du territoire et pour parler des interfaces que nous avons dans le cadre de "Luxembourg in Transition" et aussi maintenant de l'intégration de tout cela dans ce nouveau KBR.

Nous sommes face à un énorme défi au niveau de la transformation et le Luxembourg est une des économies les plus fossiles au monde avec des émissions extrêmement hautes et parce que nous n'avons pas toutes les réponses, aussi dans le domaine de l'aménagement du territoire, nous avons lancé un processus avec 10 équipes au départ.

Maintenant il y reste 4 "Luxembourg in Transition" pour savoir quels sont les aspects territoriaux d'une économie sans carbone ? Ou habitons-nous ? Comment habitons-nous?

La mobilité. Où est-ce qu'il y a des énergies renouvelables ?

Comment pouvons-nous rapprocher les aliments de chez nous ? Tout cela avec une réduction de l’imperméabilisation du sol.

Donc tous cela, c'est un défi de "Luxembourg in Transition".

Nous avons lancé cet exercice l'année passée et nous savions qu’une transformation aussi massive de la société doit être faite avec le citoyen.

Nous avons convoqué un modèle du citoyen, un petit modèle de ce que nous réalisons maintenant ensemble. Nous avons eu 30 citoyens qui ont collaboré pendant toute une année et qui ont eu 2 fonctions : d'abord ils étaient des partenaires d'entrainement avec des équipes internationales qui ont fait des propositions très créatives pour voir comment on peut construire pour s'occuper de la mobilité etc. C'est peut-être un premier rôle.

Un deuxième rôle consistait à voir quel était leur vision sur le citoyen, l'urbanisme, l'aménagement du territoire et pour savoir comment ils peuvent nous aider dans notre nouveau programme sur l'aménagement du territoire qui sera présenté en mars.

Et, bon, le dernier a été présenté en 2003. Donc c'est un programme qui est rédigé tous les 20 ans et ces citoyens ... Bon, c'était énorme de voir quel enthousiasme ils ont montré, quel engagement.

Il y en a cinq ou six qui nous ont quitté, mais ils ont maintenant produit un résultat et ce résultat, nous allons l'obtenir le 18 janvier, où il me sera remis et peut-être ne présence d'autres ministres et les citoyens ont entre-temps ... sont devenus des personnes ressource et c'est ce que nous avons discuté au cours des dernières semaines Ils vont aussi être à la disposition du nouveau KBR et notre conseil du climat avait aussi une particularité : nous avions 5 scientifiques luxembourgeois qui vivent à Luxembourg ou à l'étranger, d’accompagner ce processus de manière scientifique.

Dr. Raphaël Kies de l'Université de Luxembourg a participé à la réalisation du nouveau conseil et les représentants de l'Ilres ont déjà accompagné la formation de ce comité pour savoir comment on fait pour que le savoir-faire fonctionne, pour les citoyens engagés et je pense que nous pouvons tirer des enseignements pour optimiser l'ensemble du processus.

Comment sera assuré la transition?

Le 18 janvier, ce sera la remise des résultats de "Luxembourg in Transition", le 20, il y aura une conférence de presse où les résultats seront présentés et le 29, il y aura le lancement du nouveau comité du climat avec 100 personnes et donc tous cela va s'enchaîner dans le temps et j'étais très heureux de pouvoir profiter des résultats du "Luxembourg in transition". Bon, je pense que ce sera un très bel exercice.

Parce que nous devons vraiment impliquer les citoyens.

Ce sera passionnant pour les 6 mois à venir et cela nous permettra de voir où se trouve la population au niveau de la question du climat pour savoir comment nous pourrons avancer avec eux.

Monsieur Klein.

[Tommy Klein]

Tout d'abord ... Bon après-midi. Merci au Premier ministre.

Et nous sommes fiers en tant que Ilres d'être présents et d'être parti de ce projet. Par le passé, nous avons déjà eu la chance de participer à de tels projets.

Je suis ici pour vous expliquer notre contribution.

Quelle est notre mission ?

Comme nous le voyons, là, nous sommes tous d'accord, une des bases du succès de ce KBR consiste dans sa composition : qui participe?

Et surtout : dans quelle mesure est-ce que la composition de ce KBR reflète la société à Luxembourg ?

La société avec ses nombreux profils, avec ses nombreuses caractéristiques différentes, avec ses nombreuses cultures.

Comment réussirons-nous à ce que ce choix reflète ce que nous observons tous les jours dans notre société.

Et il y a là 3 points que je voulais vous présenter aujourd'hui pour savoir comment nous abordons cette ambition pour pouvoir composer un tel comité du citoyen.

Un premier point, c'est que, évidemment, il faut se donner une structure méthodologique pour venir à une grande majorité de la population la possibilité de s'inscrire.

Donc, on doit choisir aucune méthode qui pourrait déjà exclure une grande proportion de la société, par exemple parce qu'ils n'ont pas accès à l'internet et dans ce contexte nous avons décidé d'avoir une première approche où les gens peuvent s'inscrire par le portail de l'internet et les gens peuvent aussi nous contacter par téléphone et une personne va analyser avec eux le questionnaire.

Dans les deux cas, les gens doivent remplir un questionnaire et ce questionnaire nous permet plus tard lorsqu'il importe de composer un groupe, de mieux comprendre les profils : qui s'est inscrit ? Quels sont les intérêts ?

Dans le questionnaire, il y a les questions sur des éléments démographiques, l'âge, le sexe, les activités personnelles, les engagements dans des structures locales, ...

Mais on veut aussi connaître les opinions personnelles au niveau de la société et dans les questions de climat, il est surtout aussi question de savoir quels sont les motivations pour participer. Quelles sont les attentes par rapport à cet exercice ?

Ce sont des éléments que nous voulons connaître, qui sont impliqués dans le choix.

Malgré cette approche multidimensionnelle de la méthodologie, on peut quand même se demander comment peut-on faire pour que cet échantillon soit représentatif pour notre société parce que le risque d'un appel généralisé que nous voulons faire aujourd'hui c'est qu'il n'y a que ceux qui sont déjà très engagés et intéressés au sujet qui vont s'inscrire, qui sont intéressés à l'actualité.

Évidemment on ne peut pas exclure ce risque, mais à côté de cet appel, nous avons décidé d'ajouter deux nouvelles approches.

Nous allons tant par téléphone et aussi par internet procéder à un échantillon aléatoire avec des personnes que nous allons contacter pour une participation proactive pour savoir s'ils n'ont pas envie de s'inscrire. Nous n'attendons pas seulement que les gens se manifestent.

Nous allons aussi contacter les gens pour leur demander s'ils ont envie de s'inscrire pour cet exercice.

Ce contact proactif est une aide. On la fait par exemple en France, où on a aussi eu un échantillon aléatoire et on a proposé aux gens de participer à la convention citoyenne pour le climat en France.

Le 19 janvier, ce sera le dernier jour où les gens auront eu la possibilité de s'inscrire.

Donc le 20 janvier, l'Ilres aura un grand fichier avec de nombreuses inscriptions, de nombreux profils différents et alors vient la dernière étape : le choix des 100 membres dont nous avons parlé aujourd'hui.

Les gens qui vont élaborer les propositions.

Le Premier ministre l'a déjà dit : c'est nous qui allons faire ce choix, indépendamment du ministère et indépendamment de tous les acteurs.

Comme nous l'avons déjà fait pour d'autres exercices, le Premier ministre l'a déjà dit, ce qui est important pour nous, c'est de faire une différence entre un membre effectif et un membre suppléant.

Pourquoi ? Parce qu'on a décidé, bon, cette charge de travail est très intense sur 6 mois. C'est un projet intense où on ne peut pas s'attendre à ce que les gens actifs dans leur profession soient disponibles à tout moment.

Ou il est important d'avoir des gens qui suivent l'ensemble de l'exercice. D'autres qui peuvent intervenir à certains moments. C'est donc différent de pouvoir faire une différence entre les deux missions.

Comment cet échantillon sera-t-il réalisé ?

Donc nous voulons avoir un échantillon qui reflète aux mieux notre société.

Dans notre échantillon, nous voulons retrouver la même répartition que dans notre société.

Un exemple très simple, c'est en fonction du sexe.

À Luxembourg, la population se compose à 50% d'hommes et de femmes et cette répartition doit se refléter dans notre échantillon. La même chose vaut pour l'âge et pour la nationalité aussi.

Nous aurons des luxembourgeois et des non-luxembourgeois dans notre conseil du citoyen la même chose va exister au niveau des différents secteurs d'activité Il ne faut pas qu'il y ait un secteur d’éducation surreprésenté.

Nous voulons que tous les opinions soient reflétées. Vous avez entendu qu'il y a aussi des questions personnelles qui sont posées. Nous devons regrouper tous les opinions qui existent dans ce pays pour qu'ils puissent être représentés dans un tel conseil pour que l'échange soit bien lancé pour que le débat soit lancé pour qu'on puisse en arriver à des conclusions.

C'est l'équilibre qui va faire la différence et qui va faire le succès de ce KBR.

Mais à Luxembourg nous savons qu'il y a aussi des frontaliers dans la population active.

Donc nous devons aussi avoir une part de frontaliers dans notre conseil du climat.

Ce qui est important pour moi : il n'y aura jamais un choix contre une personne. Ce sera toujours un choix pour un profil dans le contexte de la finalité qui consiste à trouver un échantillon d'une centaine de personnes qui reflète au mieux la société à Luxembourg. Je vous remercie.

Est-ce qu'il y a des questions ?

[Journaliste]

Bonjour.

François Aulner de RTL.

Je voulais profiter de cette constellation ... bon, le Premier ministre a déjà dit que le Luxembourg joue un rôle important. Carole Dieschbourg l'a dit aussi : nous jouons un rôle important dans le monde. C'est une première question.

Bon, et l'autre question que je voulais poser : La conférence citoyenne qui existe en France a aussi déjà fait les propositions, mais Édouard Philippe a donné une préférence a ses propres conclusions qui consistaient à voir les français payer plus d'impôts.

Est-ce que on ne risque pas qu'on fasse un choix parmi les propositions du conseil du citoyen ?

[Xavier Bettel]

La première question : Bon, ce n'est pas l'envergure du pays qui doit définir les ambitions du conseil du climat. C'est important que chaque pays participe. Nous sommes dans une union qui a des objectifs ambitieux.

Je voudrais rappeler qu'après l'accord de Paris, j'ai eu une visite en Chine où le Président chinois, bon, suite à la décision de monsieur Trump de ne plus participer où on risquait de perdre aussi la Chine.

Ce n'est pas parce que nous sommes un petit pays que nous devons être moins ambitieux.

Et, bon, nous avons le PNEC, qui est déjà très ambitieux.

Et qui ... Nous sommes prêts à faire encore plus.

Nous sommes prêts à faire encore plus d'efforts, renoncer peut-être aussi à certaines choses. Il faut le savoir.

Et peut-être que ce conseil du citoyen va prendre des mesures ou ce que nous appelons aujourd'hui nos normes doivent changer peut-être. Il faut voir si éventuellement les citoyens sont plus ambitieux qu'une série de politiciens.

Donc ... Bon, cela n'a rien à voir avec la Chine. Le fait est qu’ici, il faut avoir une vision globale et si tous les acteurs disent : "nous ne sommes pas importants, nous ne voulons pas participer".

Ce serait une catastrophe.

La deuxième question que vous avez posée sur les résultats.

Nous nous engageons ici à ce que ce ne sont ... ce n'est pas nous qui tirons les conclusions.

Ce n'est pas nous qui organisent des forums du citoyen et je voudrais vous rappeler qu'en France, ce sont les politiciens qui ont assuré la modération des débats.

Et, ici, nous restons tout à fait à l'écart.

Ici, les citoyens vont obtenir un dynamisme, vont tirer des conclusions que nous allons respecter ... nous avons pris l'engagement que les résultats sont discutés en réunion publique à la Chambre.

Par la suite même, s'il y a des choses qui ne sont pas réalistes, nous devons pouvoir faire une analyse, mais en va en faire une analyse et il y aura un échange à la Chambre.

Il se peut qu'il y ait même un échange avec une commission à la Chambre.

Donc toutes ces possibilités existent, mais les travaux du forum du citoyen ne seront pas en vain et ne doivent pas nous donner une ligne de conduite pour l’interprétation. Non.

Nous allons rester à l'écart des débats.

Mais dès que nous avons les conclusions des citoyens, nous allons les discuter en plénière et ensuite, nous devons nous donner en commun l'ambition que si les gens ont plus d'ambitions que nous, alors nous n'allons pas nous soustraire à cette volonté.

[Journaliste]

Maintenant, si le KBR disais que nous voulons que la promesse de pension pour les deux nouveaux emplois et demi, que les efforts soient intensifiées à ce niveau, vous pouvez dire, ce n'est pas réaliste, alors c'est comme pour d'autres discussions où les pétitionnaires, on leur dit, votre idée est bonne, mais nous ne pouvons pas la faire.

[Xavier Bettel]

Bon, l'engagement, ce n'est pas que ... nous pouvons réaliser toutes les mesures à 100% parce qu'il y a des mesures qui ne pourront peut-être pas être réalisées. Mais le fait est que nous devons pouvoir discuter en toute transparence de toutes les mesures et débattre du pour et du contre.

[Carole Dieschbourg]

Je pourrais peut-être encore ajouter à la première question pour le riz dont vous avez parlé. Même si nous sommes petits, au niveau du territoire et si vous regardez avec d'autres pays qui une plus grande population, on peut évidemment dire, que le Luxembourg est un petit pays en comparaison avec d'autres pays, nous n'avons pas autant d'émissions.

Mais si vous faites un calcul par tête d'habitants, et c'est ce que nous devons faire aussi, pour voir aussi comment nous vivons, alors c'est extrêmement important que nous augmentions aussi nos ambitions parce que nous avons une grande pression et si tout le monde veut vivre comme nous à Luxembourg, alors il nous faudrait 6 à 8 planètes et non pas une seule planète et en plus nous nous sommes engagés à Paris à respecter nos objectifs. C'est dans notre propre intérêt, aussi pour notre population pour avoir des villes avec moins de pollution, avec une meilleure qualité de vie, et avec une vie plus adapté au climat pour obtenir la neutralité au plus tard en 2050 à Luxembourg.

C'est notre objectif et pour cette raison, il ne faut pas attendre ce que font les autres.

Nous avons toujours dit avec nos petites dimensions, nous pouvons être un laboratoire pour la protection du climat et c'est ce que nous voulons savoir : comment pouvons-nous plus rapidement encore assurer la protection du climat avec la population.

[Xavier Bettel]

Si les gens sont prêts à le faire. C'est ce que nous voulons.

[Journaliste]

Bonjour. Joël Adami pour le Woxx.

Honnêtement, je ne comprends pas tout à fait, ce que ce KBR doit faire ou quel doit être son résultat. Vous avez tous expliqué que vous savez qu'il faut faire plus que de ce à quoi nous nous sommes engagés et si nous le savons, alors ce serait relativement simple de dire, bon, nous allons faire plus. Donc, je ne comprends pas, pourquoi nous avons besoin d'un conseil ou d'un bureau du climat.

Pour la Covid, nous ne l'avons pas non plus.

Maintenant, à ce niveau-ci pour la COVID, le gouvernement décide.

Donc, est-ce que c'est en quelque sorte une déclaration de faillite du gouvernement qui ne sait plus quoi faire ?

[Xavier Bettel]

Non, pas du tout. Je vous ai dit, si nous voulons que cela se solde par un succès, il faut que le citoyen participe.

Vous avez fait le reproche que le gouvernement décide tous seul dans la crise du Covid. Bon, vous avez fait ce reproche, je l'accepte, j'ai une responsabilité, j'ai une responsabilité sanitaire en tant que chef du gouvernement.

Je l'assume.

Nous ne demandons pas de l'applaudissement. Non.

Avec le PNEC, nous avons pris l'ambition avec les différents acteurs pour voir, comment nous pouvons tous ensemble ...

Bon, les différents partis trouvent déjà que nous allons trop loin. Ici, c'est un fait que nous voulons discuter avec le citoyen parce que nous avons le sentiment, ... Bon, je peux me tromper, il se peut que le citoyen dise : cela suffit. Nous n'avons pas besoin d'autres choses. Mais c'est aussi possible que le citoyen dise, Nous voulons plus et nous sommes prêts à faire ceci et cela.

Nous sommes prêts peut-être à obtenir moins aujourd'hui parce que nous sommes conscients que si nous ne le faisons pas demain, nous avons beaucoup moins après-demain.

Nous savons que sans cela, la facture risque de devenir plus chère.

Bon, il n'y a jamais eu un gouvernement qui a été aussi ambitieux pour les objectifs du climat que celui-ci et ceci, c'est encore un supplément par rapport au PNEC, que nous avons déjà.

[Carole Dieschbourg]

Bon, si on regarde le mouvement des dernières années : il y a trois ans, le Luxembourg avait un objectif de 40% de réduction des émissions de CO2 jusqu'en 2030, comme c'est le cas en Europe. Puis, il y a eu beaucoup de mouvements, entre autres, grâce à l'engagement des jeunes, avec un phénomène comme Greta Thunberg. Il y a aussi eu un moment crucial en 2020 où l'accord de Paris a enfin commencé. Donc, nous entrons dans une nouvelle période avec l'accord de Paris et c'était toujours un objectif et c'est un des très grands objectifs de l'accord de Paris.

Tous les cinq ans, il faut relever les ambitions.

Et c'est pour cette raison, que j'avais un peu parlé du volet européen.

En Europe, pour la politique du climat, nous avons des cycles de 10 années.

Donc, notre plan du climat, notre plan énergétique, le gouvernement, a mis sur la table et notre loi sur le climat a été orienté sur la politique européenne.

Parallèlement, nous avons fixé un objectif de 55% de réductions. Cette loi a été voté le 15 décembre 2020, après un processus discuté en long et en largue à Luxembourg.

Maintenant, la question, c'est de savoir comment est-ce que ... Bon, c'est une question qu'on pose sur le plan nationale et international parce que les enseignements de la science internationale montrent qu'il faut faire plus et il faut savoir si le Luxembourg est prêt à faire plus que se que nous avons décidé pour les accords de cinq ans à Paris.

Nous avons dit : l'urgence est grande. Nous voulons des cycles de 5 ans pour relever les ambitions.

Ceci est un exercice où le gouvernement veut que le citoyen soit très tôt impliqué. Nous sommes déjà en 2022.

Donc un peu avant l'exercice que nous voulons faire en 2023.

Donc, nous voulons donner au citoyen la possibilité de dire très tôt ce que nous pouvons faire plus que les 55%.

On peut aussi discuter : quelles peuvent être ces ambitions, quelles peuvent être les mesures qu'on va prendre.

Et nous allons demander quelles sont les mesures supplémentaires qu'on peut s'imaginer que ce qui est déjà prévu actuellement et il y en aura peut-être. Je sais que dans les discussions que nous avons eues, nous avons eu une consultation du public et il y a toujours des gens qui disent : vous devez devenir encore plus concrets. Vous devez faire plus.

Les mesures que nous avons dans le plan de l'énergie et du climat vont nous permettre d'atteindre l'objectif des 55%.

Mais on nous a dit constamment, il y a autre chose. Mais, ici, c'est le moment où dans un stade très tôt, nous pouvons poser la question au citoyen et par la suite, il y aura un processus aussi avec un débat à la Chambre parce que nous avons un parlement qui veut participer au débat. Nous sommes heureux, s'il y a des débats et un des débats les plus longs, il n’y a pas deux ans. Là c'était un débat de 8 heures sur la protection du climat et si on ne veut pas effectuer cet exercice, bon, ... Xavier Bettel a dit que c'est un exercice où les citoyens doivent être consultés très tôt et nous voulons que le Luxembourg ne veut pas être un des États en Europe qui refuse d'augmenter les ambitions et nous pouvons faire plus et pour cette raison, nous avons déjà en 2020 inscrit dans la loi sur le climat au moins 55%. C'est un objectif minimal.

Si les citoyens sont prêts et si on trouve un consensus pour proposer des mesures concrètes, nous n'allons certainement pas refuser d'intégrer cela dans la révision du PNEC et alors le Luxembourg sera un exemple et c'est pour cela qu'une consultation du citoyen, c'est un instrument qui correspond aussi à la mode du temps. Il reste à voir quel en sera le résultat.

[Journaliste]

Isabelle Scott pour la Radio 100,7.

Vous dites que le gouvernement a fait preuve de son engagement avec la création de ce nouvel organe.

Le premier ministre a aussi parlé des jetons. Donc, il y aura une contribution financière. Quels sont les moyens financiers de ce conseil, de ce bureau du climat ?

[Xavier Bettel]

Un jeton correspond à 125 euro et le budget que nous avons prévu pour le KBR ...

Bon, cette année dans le budget nous avons déjà prévu quelque chose pour le KBR, mais nous savons, qu'avec les soumissions ... Bon, j'attends les chiffres précis que je vais vous fournir par après.

[Journaliste]

Même chose donc pour le groupe d'experts qui va accompagner ces gens.

Quelle en sera la composition où est-ce qu'elle reste à faire ? Où en sommes-nous ?

[Xavier Bettel]

Un million en tout.

[Journaliste]

Et pour les experts ? Le groupe d'experts qui vont accompagner ce processus ?

[Xavier Bettel]

Madame Dieschbourg l'a annoncé.

[Carole Dieschbourg]

Bon, j'avais dit ce que nous voulons faire : d'un côté nous avons des experts dans différents organes et nous avons aussi des experts au ministère de l'Environnement et au ministère de l'Énergie et, évidemment, pour tout ce qui existe déjà au niveau de la législation, et pour toutes les mesures qui existent déjà, pour tout ce qui est en route au niveau du gouvernement.

Tout cela, va être mis à la disposition du conseil. Puis, il y aura encore d'autres interactions avec des autres organes que j'ai cité qui comportent aussi des experts et puis il y a le grand groupe des experts qui va accompagner tout ce processus. Donc il faut faire une différence entre accompagnement du processus et aussi des contributions par rapport au contenu de la part des ministères.

[Xavier Bettel]

Le but ne consiste pas ... Bon, l'expert qui accompagne tout cela, c'est l'université qui va participer à l'ensemble du processus.

[Journaliste]

Bonjour. Cordula Schnuer du Delano.

Sur le site de TNS Ilres, il est en français, luxembourgeois et en anglais et en pose la question à Luxembourg - quel sera la langue utilisée ? Quelle est l'expérience vécu par "Luxembourg in transition" ?

[Claude Turmes]

Au "Luxembourg in transition", nous avons eu des frontaliers qui ont parlé le français ou l'anglais et on a décidé que l'on pouvait s'exprimer dans la langue qu'on a exprimée au mieux et on a compris passivement les autres langues.

Monsieur Klein était présent comme conseiller scientifique. Peut-être que tu peux nous dire brièvement comment nous allons faire.

[Tommy Klein]

Évidemment, la question de la langue à Luxembourg, lorsqu'il est question d'un débat, c'est une question très importante. Nous avons différentes langues que tout le monde ne connait pas.

Évidemment, c'est toujours un choix à faire.

Bon, lorsque l'Ilres a modéré des échanges, aussi dans "Luxembourg in transition", il était surtout important de prévoir quelques langues. La modération, les débats, les présentations, évidemment, proposent différentes langues.

Mais plus tard, on laisse au gens le choix de s'exprimer dans la langue dans laquelle on se sent au mieux parce qu'un échange vit de spontanéité et de réaction.

Et si je prévois une seule langue, je limite tout cela.

Mais si je suis plus ouvert et si je dis que je vais faire tout cela dans trois langues, bon, ... Pour le questionnaire, c'est seulement l’inscription, mais si on parle des débats, il faut évidemment s'adapter à la population, que l'on va retrouver dans les groupes et il faut trouver un mode opératoire où tout le monde peut s'exprimer dans la langue de son choix pour garder la spontanéité et pour garder le dynamisme d'un échange.

[Xavier Bettel]

Monsieur Feist ?

[Journaliste]

Bonjour. Peter Feist du "Lëtzebuerger Land".

J'ai deux questions. D'un côté par rapport au frontaliers - d'après quelle clé est-ce que on les choisit pour être membre du conseil du citoyen ?

[Tommy Klein]

Bon, nous avons surtout pensé à ... Lorsque nous avons parlé d'un conseil du citoyen, ce n'était pas une question de dire, si nous avons une part aussi grande de frontaliers, nous ne pouvions pas les laisser à l'écart.

Donc, on a décidé d'intégrer les frontaliers dans ce conseil et par la suite, c'est une question d'équilibre pour dire pour les frontaliers.

Évidemment, je vais regarder quel est le pays d’origine, je considère aussi la question des secteurs d'activité et la question de l'opinion. Là aussi, il y a différentes opinions, différents profils, et là aussi, il faut que les différents profils se retrouvent dans un conseil du citoyen sur la base du choix que nous pouvons faire.

[Journaliste]

Est-ce que vous allez vous orienter à la part de la population active pour le choix des nationalités ?

[Tommy Klein]

Non, on a décidé évidemment si nous prenons l'ensemble de la population, nous ne prenons ...

Si on se demande, si on prend la population active ou la population non-active, nous avons décidé de prendre 10% pour les frontaliers pour qu'ils soient aussi représentés. Mais il faut savoir que dans un exercice qualitatif où il est question d'un échange, ce n'est pas comme dans un échantillon quantitatif.

Il faut pouvoir représenter les différents avis.

Donc, je dis : je prends 10% non pas pour dire "nous nous orientons à quelques chiffres", mais parce que je dis "nous voulons avoir aussi des frontaliers pour pouvoir représenter les avis" et nous étions d'avis que si nous prenons 10% de frontaliers

Donc 10% des 60, nous étions d'avis qu'ils peuvent représenter les avis de manière à faire valoir leur voix dans ce conseil.

[Journaliste]

Et si vous le permettez, j'ai encore une autre question qui concerne un niveau inférieur au KBR pour voir quel est la position luxembourgeoise pour le "Package Fit for 55" de l'Union européenne.

C'est un paquet important et différents partis devront entrer en vigueur en 2023.

Est-ce que cela ne risque pas d'avoir des interfaces avec vos échéances et je pense surtout qu'il y a différentes choses. Le ministère du climat est compétent. Le ministère de l'Énergie, le ministère des Finances.

Comment est-ce qu'on assure la coordination pour assurer la position luxembourgeoise ?

[Carole Dieschbourg]

Oui, c'est une des tâches du comité interministériel.

Nous avons entre autres le grand paquet "Fit for 55" qui concerne de nombreux domaines. Vous avez parlé de la proposition sur les voitures, puis le partage des efforts pour tous les pays, dont le commerce des émissions, et aussi dans le domaine de l'énergie. Donc, c'est très important de discuter, d'avoir une bonne harmonie et c'est pour cela que pour l'ensemble de ce paquet, et pour le volet du climat, au comité interministériel, avant les réunions importantes, où les ministres vont participer, nous avons toujours une concertation.

C'est toujours une des tâches, non-seulement suivre le volet national, mais aussi pour prendre des décisions importantes qui concernent l'Union européenne.

On en discute dans ce comité, si c'est faisable.

Si non, cela se fait entre les acteurs via courriel, mais normalement, nous voulons des votes dans les comités interministériels où nos collaborateurs des différents ministères sont représentés.

[Journaliste]

Bonjour.

Fanny Kinsch pour RTL.

J'ai une question pour le Premier ministre.

Est-ce que vous pouvez vous imaginer de tels conseil du citoyen pour d'autres secteurs ?

Pour des questions de logement, de la démocratie ? Ou est-ce que c'est un exercice pour ce seul domaine ?

[Xavier Bettel]

Bon, c'est un engagement que j'avais pris lors de la déclaration sur l'état de la Nation.

Pour le logement, j'ai aussi des gens qui me disent qu'on doit en parler. Il y a un besoin pour en parler.

Le bureau de monsieur Kox est ouvert.

Le fait est ... Bon, j'ai aussi un promoteur, qui a dit sur votre antenne, qu'il veut une tripartite avec lui tout seul.

Le fait est que le problème, c'est un logement qu'on doit discuter avec des communes, avec des acteurs publics du logement et là, l'influence du citoyen est quand même limitée parce qu'il y a aussi la compétence des bourgmestres pour les autorisations de construire. Donc ce n'est pas une solution miracle pour toutes les autres choses. Nous avons dit, nous sommes prêts à écouter le citoyen. Pour le logement, je ne sais pas quel pourrait être le surplus. Nous avons des programmes politiques. Il y en a qui demandent une possibilité d'expulsion, des possibilités d'expropriation.

Ce sont des points que les différentes parties ont dans leur programme électoral.

Ce qui est important pour nous, c'est de discuter enfin d'une réforme de l'impôt foncier, d'avoir enfin une taxation des terrains non-utilisés, de facturer aussi les logements vides.

Bon, on en discute depuis 20 ans, et depuis 2022, nous voulons faire des propositions concrètes.

L'exercice de participation ... d'une démocratie participative, c'est un exercice important dans une matière où nous pensons que nous devons impliquer les gens.

Mais cela se peut aussi, qu'on essaie de faire l'exercice pour d'autres sujets.

Bon, ceci, c'est une première tentative à grand niveau. Vous savez que d'autres expériences plus réduites ont été faites avec un impact positif. Maintenant, il faut attendre les résultats de ce conseil du citoyen. Nous ne pouvons pas dire aux gens: "tous ce que vous avez proposé sera réalisé à 100%".

Non. Il faudra prendre des décisions politiques. Mais nous voulons donner au gens le droit de prendre des initiatives et de dire ce à quoi ils s'attendent et nous voyons que les gens sont prêts à participer.

Et le fait est que ce n'est pas exclu de prendre d'autres sujets, mais l'année prochaine, il y a aussi une date clé, décisive pour les 5 années à venir, mais cet exercice sera clôturé cette année et nous allons pouvoir tirer des conclusions.

Mais je ne veux pas refuser la participation du citoyen. Non.

Il faut que le citoyen puisse participer au débat.

Mais, bon, nous avons toujours un parlement qui est élu et il faut trouver un bon équilibre avec les représentants élus du peuple parce qu'il y a des représentants du conseil du citoyen qui ont demandé quel est notre rôle. Bon, le parlement est l'élément central.

Aucune loi ne peut être voté sans le parlement et je pense que ceci, c'est un apport qui ne peut rien nuire.

[Claude Turmes]

Ce qui est important, c'était l'accompagnement scientifique.

Donc, nous avons eu monsieur Klein, Dr. Raphaël Kies et 3 autres scientifiques et la participation proactive du gouvernement, ce n'est pas un exercice facile.

Il faut pour cela une organisation professionnelle, il faut qu'il y ait un résultat et il faut une participation scientifique.

C'est qui est bien, c'est que l'équipe qui a organisé le travail de "Luxembourg in Transition" va faire partie de cet exercice et ce que nous pouvons dire aujourd'hui, c'est qu'après ce KBR, nous allons nous réunir pour faire une analyse pour voir si on a bien fait pour dire ensuite, si c'est éventuellement un instrument qu'on pourra utiliser ou institutionnaliser dans une prochaine législature.

Donc ceci, par rapport à ce que nous avons dans d'autres pays, ce que nous faisons ici, c'est un travail sur le front, même si nous comparons avec d'autres pays. Je vous invite le 20 janvier quand le comité des citoyens "Luxembourg in Transition" sera clôturé, alors vous allez voir à quel point ces citoyens sont ambitieux et c'est très bien d'avoir ces personnes ressources que nous avons eu pendant 1 an dans cet exercice. Pour le nouvel exercice, ce n'est pas une déclaration de faillite. Non. C'est une politique moderne où le citoyen est impliqué et où on peut faire un test pour voir où ce trouve le citoyen par rapport à différentes mesures.

[Journaliste]

Encore une question par rapport à un autre sujet. Le gouvernement a annoncé aujourd'hui une nouvelle loi COVID qui sera votée la semaine prochaine à la Chambre ...

[Xavier Bettel]

Cela peut aussi être fait cette semaine.

Bon, il est question des isolations, pour éviter que le pays se retrouve dans une situation où il ne pourrait plus fonctionner.

[Journaliste]

Ce que je voulais encore demander : vous avez aussi parlé d'une obligation vaccinale avec un débat, une consultation, et éventuellement une loi qui devrait être décidée pour introduire l'obligation vaccinale. Pourquoi est-ce que vous ne voulez pas le faire avant cette loi?

[Xavier Bettel]

Parce que nous avons assermenté aujourd'hui trois nouveaux ministres et une telle décision doit être soutenue par un gouvernement.

Pour moi, il est important que le gouvernement soit au complet. Vendredi prochain, il aura un premier tour de discussion au Conseil de gouvernement. Le texte ne sera pas prêt.

Nous demandons un débat de consultation. Nous irons à la Chambre, en remettant à la Chambre les documents disponibles : les études juridiques, la comptabilité avec la Constitution.

Vous savez qu'il y a des gens qui se sont saisi du sujet et là, nous allons ... Bon, nous voulons aussi savoir de la part des partis, où ils se positionnent parce qu'il y a des nuances entre les uns et les autres et pour nous, il est important la semaine prochaine ou dans deux semaines d'avoir ce débat pour que nous puissions voir dans ce contexte le plus grand consensus possible. Ce ne serait pas bon si on avait un vote sur l'obligation vaccinale avec un vote de 31 à 29.

S'il y a le souhait à la Chambre de ne le pas le faire, on ne va pas le faire. Je veux qu'on prenne une décision. Je ne veux pas qu'on attende encore des semaines et des mois pour voir si on en veut ou non. Il faut trancher : est-ce qu'on l'aura ou non ?

Est-ce qu'il y a une majorité politique pour le faire et si oui, sous quelles conditions ?

Si nous le faisons, il faut savoir quel sera le corollaire, quels sont les sanctions, les conditions ? Comment va-t’en l’organiser?

Et il faut disposer des différents documents.

Nous voulons les avoir dès vendredi.

Si nous sommes prêts vendredi, alors nous pouvons voir avec la Chambre comment on pourra l'organiser rapidement. Je me suis engagé, je le veux pour la mi-janvier.

Si c'est une semaine plus tard, ce n'est pas grave, mais il n'y a aucun lien entre les deux. La situation avec l'Omicron, où nous voyons que les chiffres sont élevés. Il y a 10 jours, j'avais dit que nous risquons à un tsunami de contaminations.

Nous sommes entre 1.500 et 2.000 contaminations par jour et nous savons que c'est un chiffre important et bon, l'expérience nous montre que le déroulement de la maladie n'est pas aussi grave que ce que nous avons connu jusqu'ici et il semble comme si la majorité des gens ne soient déjà plus positifs après 4 jours.

Donc, c'est la raison qui explique les nouvelles lois envisagées parce que nous risquons et c'est ce que j'ai dit lors de la dernière conférence de presse : Si les gens restent pendant 10 jours en isolation et s'ils sont quand même négatif après 4 jours, après 6 jours, nous pouvons gagner 4 jours.

Si un médecin, une infirmière ne peuvent pas aller dans un hôpital, si un professeur ne peut pas aller à l'école, si un pompier ne peut pas éteindre un incendie, nous risquons d'être bloqué et cela explique cette initiative. Si on est négatif, on ne peut pas être ...

Bon, quelqu'un qui est 2 fois négatif, le cinq et le sixième jour, il peut retourner au travail et s'il y a un besoin pour pouvoir vivre normalement, cela n'a rien à voir avec l'obligation vaccinale.

Bon, d'ailleurs, ce ne serait pas une réponse à l'Omicron actuelle. L'obligation vaccinale vaut aussi pour les semaines à venir parce qu'on ne va pas pouvoir ... On ne va pas avoir 100% de personnes vaccinées dans les prochaines semaines.

[Journaliste]

Est-ce qu'on ne risque pas d'avoir de la confusion, si toutes les semaines, il y a une nouvelle loi et de nouvelles règles ? Est-ce que on ne risque pas que les gens ne savent plus à quoi s'en tenir ?

[Xavier Bettel]

Bon, ce n'est pas facile. Nous sommes tous d'accord.

Et pour cette raison, je suis content de n'avoir pas un plan par étapes qui a dit que, si vous passez à plus de 1.000 ou plus de 1.500, il faut automatiquement passer à l'étape suivante. Non.

Nous voyons dans les hôpitaux - je viens de recevoir les chiffres - la stabilité est toujours assurée.

Je touche du bois pour que cela va rester ainsi dans les prochains jours, mais ce sont les expériences qu'on nous cite depuis l'étranger : la Grande-Bretagne, le Danemark - les pays qui étaient le plus confrontées au variant Omicron et pour les personnes vaccinées, le déroulement de la maladie ne semble pas grave.

Pour les non-vaccinées, on ne sait pas encore. Il y a des études qui disent, c'est plus ou moins critique.

Mais pour les personnes vaccinées, le déroulement ressemble très peu critique et 'action rapide que nous avons prise, vise à éviter que si demain, nous arrivons à 3.000 - 4.000 personnes par jour, nous ayons donc 30 à 40.000 personnes isolées en même temps.

[Journaliste]

Encore une question par rapport à ce qui a été dit sur l'obligation vaccinale.

Pourquoi est-ce que Sam Tanson est déjà en train de préparer un texte de loi ?

[Xavier Bettel]

Bon, elle a eu l'ébauche de texte qui a été préparé pour avoir une base de discussion. Mais il y a encore différentes options.

On parle de différentes possibilités. Les points importants pour nous : nous voulons les écouter à la Chambre et puis tirer les conclusions et le texte sera déposé à la suite. Nous n'allons pas faire un débat de consultation à la Chambre.

La consultation, normalement, nous sommes habitués à ce que les députés nous posent des questions. Ici, l'inverse est vrai.

Vous avez parlé de participation.

Ici, c'est exemple où le gouvernement consulte la Chambre pour demander, ce que les partis pensent de cette question et quelles sont les différentes positions. Ceci pour trouver le plus grand consensus possible.

Madame Tanson ne peut pas réaliser un texte en deux ou trois jours.

Et le débat d'orientation sera organisé dès que nous aurons les textes sur lesquels nous voulons nous baser pour les mettre aussi à la disposition au spécialistes constitutionnels, au spécialistes d'éthique pour que ces documents soient mis à la disposition de la Chambre.

Madame Tanson veut développer un texte que nous allons recevoir vendredi, un catalogue de questions que nous allons soumettre à la Chambre.

[Journaliste]

Mais vous avez dit à la Chambre, en décembre, que le texte devrait être prêt si une décision devait être prise, ... [inaudible]

[Xavier Bettel]

Le fait est que ... c'est ce que j'essaie d’expliquer :

Nous n'allons pas pouvoir réécrire un texte d’A à Z.

C'est un texte à lacunes, qu'il faut remplir. Mais c'est important d'avoir une épine dorsale pour que par la suite nous puissions finir le texte. Mais un texte de loi, bon, on ne l’invente pas et surtout pour une telle question, il est important de préparer différents éléments en commun. Et après les discussions à la Chambre, on va pouvoir remplir les lacunes.

[Journaliste]

Je reviens sur une autre consultation et je voulais encore une fois, bon, ... Je ne sais pas encore comment je vais le dire au grand public. Si j'ai bien compris ... le KBR doit fixer des objectifs qui sont déjà ambitieux à vos yeux, mais aussi proposer des mesures concrètes, par exemple découplage de la croissance ou je ne sais pas quoi ?

[Xavier Bettel]

Ils doivent avoir ce dynamisme.

Ils doivent avoir l'information où nous en sommes. C'est ce que madame Dieschbourg a expliqué. Nous devons leur dire où en est la situation.

Si nous ne faisons rien, ce sera comme ceci. Si nous faisons quelque chose, ce sera comme cela. Maintenant, il vous importe de jouer.

[Journaliste]

Mais fixer des objectifs ou faire des propositions concrètes ?

[Xavier Bettel]

Rien n'est exclu. Bon, à moins qu'on dise : nous allons passer à 80 ou à 90%.

Le but ne consiste pas à citer un chiffre. Le but consiste à dire à quoi sommes-nous prêts à renoncer, que sommes-nous prêts à changer pour pouvoir remplir, atteindre des objectifs ambitieux.

[Claude Turmes]

Avec l'expérience de l'exercice réduit que j'ai fait avec 30 citoyens, on a deux formes d'interaction avec le citoyen. Soit, je dis ce que je veux et je discute avec le citoyen ou alors, et c'est la forme que nous avons cherché dans "Luxembourg in transition" ou alors, je crée un cadre où j'ai un groupe représentatif de citoyens du Luxembourg ou de l'air fonctionnelle du Luxembourg où je leur donne une certaine expertise que je mets à leur disposition pour qu'ils aient tous le même niveau d'information et par la suite, cela développe une vie propre et je l'ai vu : un dynamisme propre et je l'ai vu avec "Luxembourg in Transition".

Alors, ce que nous vous promettons ici, comme Xavier le dit, il n'y a aucun tabou. Ce qu'ils vont nous proposer, ils vont le faire et puis, ce sera important, on ira à la Chambre et il y aura une discussion publique transparente où ces propositions seront traitées et alors, nous sommes en quelque sorte obligé de prendre position et je pense vraiment que c'est une contribution supplémentaire de démocratie dans cet exemple concret.

[Xavier Bettel]

Je vois que monsieur Aulner a compris.

[Journaliste]

Question hors micro [inaudible].

[Claude Turmes]

Et bien, alors on va faire Bettel III.

Donc vous pouvez aussi dire ce soir que c'est la preparation de Bettel III.

[Journaliste]

Encore deux questions.

Une question pour la composition du conseil du citoyen.

Si je me rappelle bien, dans "Luxembourg in Transition", les jeunes étaient sur -représentés.

On l'avait voulu. Est-ce que ce sera aussi le cas ici ?

Parce qu'on pourrait dire que l'avenir des jeunes est en question, donc il faudrait qu'il y ait davantage de jeunes.

Et la deuxième question : vous avez parlé de trois appels d'offres.

Nous avons appris que TNS Ilres a remporté le marché. Qui sont les deux autres candidats ?

[Xavier Bettel]

Les appels d'offres ont été clôturés le 10 janvier.

[Tommy Klein]

Pour ce qui est de la représentation, évidemment, c'est toujours un choix.

Ici, nous avons l'ambition de représenter la société.

Cela ne veut pas dire que je peux le faire avec 10 ou 12 jeunes ou qu'il doit y en avoir 20. Non, les jeunes ont aussi leur voix.

Mais les jeunes ne doivent pas être surreprésentés.

Il importe de refléter la société dans toute sa structure, que ce soit avec des profils sur l'âge, le sexe et les cultures qui existent à Luxembourg. Donc, on ne pense pas à une surreprésentation - au contraire : nous voulons retrouver un équilibre qui permet un échantillon représentatif.

[Xavier Bettel]

Merci.